Ville d'HIRSON

HÔTEL DE VILLE

COURRIER ARRIVÉ
- 6 JUIL. 2004
GJ 5993
C.R.C. PICARDIE

Monsieur Francis SALSMANN
Président
Chambre régionale des Comptes de Picardie
23, rue des Otages
Boîte postale 71
80017 AMIENS Cedex

Hirson, le 1er. juillet 2004

N/Réf. : DG. n° 219 – MT/FP 421
V/Réf. : GJ 3238
Objet : Rapport d'observations définitives.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre du 18 juin 2004, par laquelle vous m'avez communiqué le rapport du 4 mai 2004 arrêtant les observations définitives de la Chambre régionale des Comptes de Picardie sur la gestion de la Commune d'Hirson.

Ces conclusions n'appellent pas d'observations particulières de ma part dans le cadre des dispositions de l'article L. 241-11 du code des juridictions financières. Je me permets cependant de souligner que durant les exercices 2000 et 2001, l'investissement a respectivement progressé de 76,2 % et de 171,4 % % par rapport à l'année 1999.

Cependant, afin de compléter votre information et celle de la Chambre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le compte administratif de la Ville d'Hirson pour l'exercice 2003. Comme vous pourrez le constater, la situation financière y apparaît nettement améliorée. Ainsi, l'excédent de fonctionnement en augmentation de 51,9 %, passe de 741 532 € en 2002 à 1 126 260 € en 2003.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,
je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Avec mes meilleures

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE d'HIRSON (Aisne)

Jean-Jacques THOMAS
Maire d'Hirson,
1er. Vice-Président du Conseil général de l'Aisne.

80, rue Charles de Gaulle - 02500 HIRSON - Tél. 03.23.58.38.88 - Télécopieur : 03.23.58.10.71
Site Internet : http://www.hirson.net - E-Mail : mairie@hirson.net